

B50004

ASSAINISSEUR D'AIR

PARFUM MENTHE

Indications

Bactéricide d'atmosphère, testé sur surface selon la norme EN1276.

Il élimine, par pulvérisation, les mauvaises odeurs.

Il assainit et désodorise tout ce qui est difficilement accessible.

Il est idéal pour l'assainissement des sanitaires, cuisines, salles de réunions, bureaux, poubelles...

Il convient particulièrement aux collectivités, aux entreprises de locations (ski, bowling...), aux hôpitaux et restaurants.

Mode d'emploi

Agiter l'aérosol avant utilisation.

Traitement d'atmosphère : Pulvériser vers le centre de la pièce en dirigeant la pulvérisation vers le haut pendant environ 5 secondes pour une pièce d'environ 30 m³.

Composition indicative

Produit actif : Solution alcoolique et glycolique parfumée à la menthe contenant des matières actives à caractère bactéricide.

Propulseur : Butane (Extrêmement inflammable).

Etiquetage des biocides (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE) :

-CHLORURE D'ALKYL (C12-18) DIMETHYLBENZYL AMMONIUM CAS N° 68391-01-5 : 0.36 g/kg - TP 02
-ALCOOL ETHYLIQUE CAS N° 64-17-5 : 84.97 g/kg - TP 02

Caractéristiques physico-chimiques

Liquide limpide, aérosol.

Densité : <1.

Précautions d'emploi

Réservé à un usage professionnel.

Avant utilisation, consulter l'étiquette et la fiche de données de sécurité disponible sur www.Thouy.net.

Législation

Formule déposée au centre anti-poison N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Applications



Logistique & Code barre

	Unité	Unités par carton	Cartons par palette
B50004	Aérosol 750 mL	12	68
Code barre : 3701114803965			

Date de révision : **04/2021**

THOUY



BP 70539 - 81107 Castres cedex - France

+33 (0)5 63 62 70 33

www.thouy.net

Nota : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.